



**ISTANBUL
ANKARA
CAPPADOCE
ICONIUM
MILET
EPHESE**

SUR LES PAS DE SAINT PAUL, SAINT JEAN ET DES PÈRES DE L'ÉGLISE EN TURQUIE

3 > 12 OCTOBRE 2023 AVEC LE PÈRE CHRISTIAN BERNARD

Renseignements et inscriptions

Service des pèlerinages • Maison diocésaine
20 avenue de Limerick • 29000 Quimper
02 98 64 58 61 • peles29@diocese-quimper.fr
Agrément Atout France IM029110034



SUR LES PAS DE SAINT PAUL, SAINT JEAN ET DES PÈRES DE L'ÉGLISE

Mardi 3 octobre 2023

BREST / PARIS / ISTANBUL

04H30 : Convocation à l'aéroport de **Brest**

06H10 : Envol de Brest, **vol AF 7525**, à destination de Paris Roissy

07H25 : Arrivée à l'aéroport de **Paris Roissy Charles de Gaulle**

Récupération des bagages

08H05 : Convocation à l'aéroport de **Paris Roissy Charles de Gaulle**

11H05 : Envol de Paris Roissy, **vol TK 1822**, à destination d'Istanbul

15H35 : Arrivée à l'aéroport d'**Istanbul**

Récupération des bagages

Byzance pour les Grecs, Constantinople pour les Romains, **Istanbul** pour les Ottomans, la ville accumule monuments et souvenirs de fastes défunts. Siège du Patriarche de Constantinople, elle n'accueille que quelques centaines de chrétiens orthodoxes alors que des milliers de musulmans vont et viennent dans ses mosquées. Déchue de son rôle de capitale en 1923, Istanbul séduit par sa situation, son flot humain, ses bruits et ses couleurs.

Accueil à l'arrivée par votre guide francophone. Transfert à l'hôtel.

Dîner et nuit à Istanbul

Mercredi 4 octobre 2023

ISTANBUL

*Ô Seigneur, à partir de maintenant, fais que je T'aime, aussi intensément que j'ai aimé le péché, et que j'œuvre pour Toi aussi fermement que j'ai œuvré pour le Malin.
Mon Seigneur et Dieu, Jésus-Christ, je promets que je m'efforcerai de faire Ta volonté,
tous les jours de ma vie, et à jamais !*

Amen.

Saint Jean Chrysostome

Petit-déjeuner matinal à votre hébergement

Messe à l'église Chaldéenne

Visite guidée d'**Istanbul** et évocation de l'histoire de Byzance et Constantinople, avec **la Mosquée Bleue**, reflet de l'apogée de la période ottomane (17ème siècle), **la place de l'hippodrome**, pour la période romaine de Constantin et Théodore (4ème siècle).

Puis, nous longerons en autocar **les remparts de Théodose** (5ème siècle) pour arriver à l'ancienne **église de Saint-Sauveur-in-Chora** avec sa fabuleuse iconographie des 13ème et 14ème siècles.

Déjeuner

L'après-midi, découverte de **la Basilique Sainte-Sophie** avec ses mosaïques, pour la période de Justinien (6ème siècle) et les soubresauts de l'Empire (10-12ème siècles).

Nous pourrons ensuite flâner dans **le Grand Bazar** doté d'environ 4 000 boutiques.

Enfin, promenade sur **le Bosphore** : nous apercevrons alors de petits ports de pêche, de jolies résidences, des mosquées et de beaux jardins.

Dîner et nuit à Istanbul

Jeudi 5 octobre 2023

ISTANBUL / ANKARA

Messe à la Cathédrale du Saint Esprit

C'est l'une des deux cathédrales d'Istanbul, l'autre se situant à Beyoğlu est arménienne. Celle-ci fut construite par les Français en 1846 et fut élevée au rang de cathédrale en 1876 par un décret papal. Elle est desservie par les frères Lazaristes.

Rencontre avec le vicaire apostolique d'Istanbul, Monseigneur PELATRE (sous réserve)

Puis, évocation des querelles byzantines et des intrigues au sérail par la découverte du **Palais de Topkapi**, jadis la résidence des sultans ottomans, véritable ville entourée de murailles.

Nous y verrons notamment **l'église de la Paix** (visite extérieure), l'une des premières églises chrétiennes byzantines et **le trésor** qui rassemble des bijoux uniques au monde.

Déjeuner à Istanbul

Route vers **Ankara**, (5h00 à 5h30 de temps de route estimé) capitale moderne et lieu de sépulture d'Atatürk, fondateur de la République de Turquie.

Dîner et nuit à Ankara

Vendredi 6 octobre 2023

ANKARA / CAPPADOCE

Le matin, visite guidée d'**Ankara** : les vieux quartiers de **la citadelle** : nous y découvrirons d'étroites ruelles avec de vieilles maisons colorées, à armature de bois et murs en pisé, et **le Musée des anciennes civilisations** qui renferme les plus belles collections au monde d'objets hittites.

Puis, passage devant **le Mausolée d'Atatürk**, construction grandiose et sobre.

Déjeuner

Route vers **la Cappadoce**, région mystérieuse aux paysages lunaires.

Messe dans une église rupestre

Dîner et nuit en Cappadoce

Samedi 7 octobre 2023

CAPPADOCE

"Le royaume des cieux est en vous." Et concernant l'homme intérieur, il n'est constitué que de contemplation. Par conséquent, le royaume des cieux doit être une contemplation.
Saint Basile le Grand

Journée consacrée à la découverte de **la Cappadoce**, région de hauts plateaux où l'érosion et le vent ont peu à peu donné naissance à un paysage insolite, chaotique, au décor surréaliste.

Tôt le matin, messe dans la vallée rouge

Parcours dans le « Musée de plein air » de **la vallée de Göreme** avec ses nombreuses et minuscules **églises rupestres**, fidèles reproductions des grands édifices religieux byzantins. Puis, visite des villages troglodytes d'**Avclar** et d'**Uçisar**. Continuation par la vallée de **Zelve**, cité rupestre gardée par une forêt de cheminées de fées.

Continuation vers **Avanos**. Créée en 17 ap. J.C, la ville romaine connut le déclin sous Byzance, avant de renaître sous les seldjoukides et les Ottomans grâce aux routes caravanières.

Aujourd'hui, Avanos est un foyer artisanal réputé pour ses tissages de tapis et ses poteries.

Déjeuner en cours de visite

Dîner et nuit en Cappadoce

Dimanche 8 octobre 2023

KONYA / YALAC / EGIRDIR

À Iconium, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs et parlèrent de telle façon qu'une grande foule de Juifs et de Grecs embrassèrent la foi. Mais les Juifs restés incrédules excitèrent les païens et les indisposèrent contre les frères. Paul et Barnabé prolongèrent leur séjour assez longtemps, pleins d'assurance dans le Seigneur...

Actes 14, 1-3

Tôt le matin, route vers **Konya**.

Occupée depuis le 3ème millénaire, **Iconium**, a vu plusieurs fois le passage de Saint Paul. Ravagée par les Arabes et les turcs seldjoukides, elle devint, sous le nom de Konya, la capitale du sultanat seldjoukide de Roum. Mevlâna Celaleddin Rumi, y fonda **l'ordre des derviches tourneurs**.

Messe à l'église Saint Paul

Petit temps de rencontre avec les Sœurs de la Fraternité de Jésus Ressuscité

Courte visite du **Tekke de Mevlâna**, ancien couvent des derviches tourneurs transformé en musée de tapis et de turbans, et qui renferme également des instruments de musique et de très belles lampes de mosquée en cristal.

Déjeuner

Route vers **Yalvaç**. Visite du site de l'antique **Antioche de Pisidie**, où selon Ac 13, Saint Paul proclame, pour la première fois, l'universalité du message chrétien. Mais Paul et Barnabé sont expulsés de la ville par les autorités. Départ vers **Egirdir** et la région des lacs.

Dîner et nuit à Egirdir

Lundi 9 octobre 2023

EGIRDIR / ISPARTA / HONAZ / PAMUKKALE

Voici que je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi.

Apocalypse 3, 2

Départ pour **Laodicée** en passant à proximité d'**Isparta**, **Honaz** (la lettre aux Colossiens) et **Denizli**.

Laodicée : message de Jean aux églises de l'Apocalypse. Visite des ruines du théâtre et de la basilique de Saint Philippe.

Messe à Laodicée à l'endroit des anciens thermes

Arrivée à **Pamukkale** « la forteresse de coton » dont le grand architecte n'est autre qu'une eau chaude gorgée de carbonate de calcium, jaillissant de la montagne et s'écoulant vers la plaine. Ce ruissellement a sculpté le flanc montagneux en une gigantesque cascade de vasque turquoise aux parois d'un blanc éblouissant.

Visite des ruines du site de **Hiérapolis**, centre réputé du thermalisme dans l'antiquité. Siège d'une colonie juive, la ville fut rapidement christianisée ainsi que ses voisines Laodicée et Colosses. La tradition en fait le lieu du martyre de St Philippe.

En fin d'après-midi, **temps de prière et de lecture au martyrium de Saint Philippe** (30 minutes de montée pour accéder au site)

Déjeuner en cours de visite

Dîner et nuit à Pamukkale

Mardi 10 octobre 2023

PAMUKKALE / APHRODISIAS / MILET / KUSADASI

Et maintenant, voici que je suis contraint par l'Esprit de me rendre à Jérusalem, sans savoir ce qui va m'arriver là-bas. Je sais seulement que l'Esprit Saint témoigne, de ville en ville, que les chaînes et les épreuves m'attendent. [...] Veillez sur vous-mêmes, et sur tout le troupeau dont l'Esprit Saint vous a établis responsables, pour être les pasteurs de l'Eglise de Dieu, qu'il s'est acquise par son propre sang."

Actes 20, 17-38

Célébration de la messe à l'hôtel (soit le matin avant de partir, soit le soir au retour)

Le matin, départ vers le site prodigieux d'**Aphrodisias**, qui fût le siège d'une école de sculpture renommée. Dedicée à Aphrodite, la ville résista à l'implantation du christianisme jusqu'au 5ème siècle. Elle est le meilleur exemple en Turquie d'une ville romaine.

Visite du site : **le Temple d'Aphrodite** et son odéon miraculeusement bien conservé, véritable modèle de finesse et d'élégance et l'immense hippodrome.

Déjeuner en cours de route

Puis départ pour **Milet**, ville de Thalès et d'Hippodamos, première des cités ioniennes de l'Antiquité. Elle connut son déclin, dès que son port fût ensablé. Paul, selon les actes, fit là, ses adieux aux anciens d'Ephèse. Visite du site : le vaste théâtre, le podium circulaire...

Temps de prière possible sur le site de Milet (les messes ne sont pas autorisées)

Ac 20, 17-38 « C'est donc de Milet que Paul a envoyé un courrier à Ephèse pour convoquer les Anciens de l'Eglise. Lorsqu'ils sont arrivés, il leur a dit : Maintenant je pars à Jérusalem, enchaîné par l'Esprit. Je ne sais pas ce qui m'arrivera là-bas, bien que dans chaque ville l'Esprit Saint me réaffirme que la prison et les épreuves m'attendent. Mais ma vie ne compte pas pour moi si je peux courir jusqu'au bout et mener à bien la mission que le Seigneur Jésus m'a confié : Annoncer la Bonne Nouvelle de la grâce de Dieu.

Et maintenant je sais que vous ne reverrez plus mon visage, vous tous parmi lesquels je suis venu prêcher le Royaume.

Lorsque Paul eut terminé, il s'est mis à genoux avec tous pour prier. Tous pleuraient et se jetaient à son cou pour l'embrasser ; ils étaient très peïnés de ce qu'il avait dit, qu'ils ne le reverraient pas.

Ensuite ils l'ont conduit au bateau... »

Arrivée à **Kusadasi**, paisible petit port de pêche.

Dîner et nuit à Kusadasi

Mercredi 11 octobre 2023

EPHESE / KUSADASI

Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, aux saints qui sont à Ephèse, et aux fidèles en Jésus-Christ : grâce et paix vous soient données de la part de Dieu, notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ. Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis dans le Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les cieux !

C'est en lui qu'il nous a choisis dès avant la création du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant, dans son amour, prédestinés à être ses fils adoptifs par Jésus-Christ, selon sa libre volonté, en faisant ainsi éclater la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son [Fils] bien aimé.

Ephésiens 1, 1-10

Départ vers **Ephèse**, évocation des 7 Eglises de l'Apocalypse.

A Ephèse, un des plus grands centres commerciaux et religieux du monde gréco-romain, Paul séjourna plus de 2 ans. La tradition chrétienne dit que l'apôtre Jean y aurait passé ses dernières années, accompagné par la Vierge Marie. Un célèbre concile s'y est tenu en 431.

Dès le 1er siècle, grâce à Paul de Tarse, elle deviendra le troisième centre de christianisme après Jérusalem et Antioche.

Montée dans les collines de **Panaya Kapulu** où nous pourrons voir **la Maison de la Vierge**.

Messe près de la Maison de la Vierge

Visite du site d'Ephèse : découverte de **l'odéon**, de la rue des Curètes, de la **voie Arcadienne**, du **théâtre** et des ruines de **l'église des conciles d'Ephèse** (concile de 431).

Possibilité d'un temps de méditation dans les ruines de la Basilique des Conciles

Déjeuner

Visite des ruines de **la Basilique** érigée sur l'emplacement du **tombeau de Saint Jean**.

Ou temps de méditation dans les ruines de la Basilique

Retour à **Kusadasi**.

Dîner et nuit à Kusadasi

Jeudi 12 octobre 2023

KUSADASI / IZMIR / ISTANBUL / PARIS / BREST

Je suis venu là à ta recherche et, pour pouvoir te trouver, j'ai tendu les mains sur la Croix. Les mains tendues, je me tourne vers le Père pour rendre grâces de t'avoir trouvé, puis je les tourne aussi vers toi pour t'embrasser. Je ne suis pas venu pour juger ton péché, mais pour te sauver par mon Amour des hommes ; je ne suis pas venu te maudire pour ta désobéissance, mais te bénir par mon Obéissance. Je te couvrirai de mes ailes, tu trouveras à mon ombre un refuge. Ma Fidélité te couvrira du bouclier de la Croix et tu ne craindras pas la terreur des nuits, car tu connaîtras le jour sans déclin. Je chercherai ta vie, cachée dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, je n'aurai de repos, jusqu'à ce que, humilié et descendu jusqu'aux enfers pour t'y chercher, je t'aie reconduit dans le ciel.

Saint Germain de Constantinople

Le matin, route vers **Izmir** (environ 80kms – temps de route estimé : 1h00)

08H40 : Convocation à l'aéroport **d'Izmir**

10H40 : Envol d'Izmir, **vol TK 2313**, à destination d'Istanbul

12H00 : Arrivée à l'aéroport d'Istanbul,

14H20 : Envol **d'Istanbul, vol TK 1833**, à destination de Paris Roissy Charles de Gaulle.

17H05 : Arrivée à l'aéroport de **Paris Roissy Charles de Gaulle**

Récupération des bagages

19H15 : Convocation à l'aéroport de **Paris Roissy Charles de Gaulle**

21H15 : Envol de Paris CDG, **vol AF 7524**, à destination de Brest

22H30 : Arrivée à l'aéroport de **Brest**

Récupération des bagages

Les messes et les rencontres sont sous réserve de la disponibilité des lieux, et des intervenants. De même l'ordre des visites peut être soumis à modifications. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.

Prix total du pèlerinage

1 900 € : sur une base de 35 personnes, au départ de Brest
1 960 € : sur une base de 30 personnes, au départ de Brest
2 030 € : sur une base de 25 personnes, au départ de Brest

Supplément chambre individuelle : 270 €

Attention : Ces tarifs ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 25 novembre 2022, ainsi que selon les conditions de voyage liées au COVID-19 connues à ce jour.

Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant etc...), selon le nombre définitif d'inscrits, et selon les conditions de voyage (consignes sanitaires liées au COVID-19, qui pourraient être imposées par le pays. Exemple : imposition d'un nombre limité de participants par autocar, ou par guide...) à 35 jours du départ.

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien sur vols **réguliers et directs BREST / PARIS CHARLES DE GAULLE / BREST** de la compagnie aérienne **Air France**, en classe économique,
- Les taxes d'aéroport et de sécurité (d'un montant de 64€ par personne au 25 novembre),
- Le transport aérien sur vols **réguliers PARIS CHARLES DE GAULLE / ISTANBUL** (direct à aller) et **IZMIR / ISTANBUL / PARIS CHARLES DE GAULLE** (indirects au retour) de la compagnie aérienne **Turkish Airlines**, en classe économique,
- Les taxes d'aéroport et de sécurité ainsi que la surcharge carburant (à savoir 223 € par personne au 25 novembre 2022),
- Le service d'accueil à l'aéroport d'Istanbul,
- L'hébergement en **chambre à deux lits en hôtels de catégorie 3*et 4*** (normes locales),
- La pension complète du **dîner** du premier jour au **petit-déjeuner** du dernier jour,
- La mise à disposition d'un **autocar climatisé** et de bon confort pendant toute la durée du circuit,
- Les services d'un **guide professionnel francophone** durant tout le pèlerinage,
- Tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme,
- L'assurance assistance et rapatriement BIPEL ASSISTANCE (par MUTUAIDE ASSISTANCE - couverture COVID-19),
- La garantie annulation,
- Un sac de voyage, un livre guide, le livret du pèlé et des étiquettes bagages, un chèque,
- La location d'audioguides,
- L'assistance à l'aéroport à l'aller,
- Les pourboires pour le guide accompagnateur et le chauffeur,
- Les offrandes pour les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs et pour les messes.

Ces prix ne comprennent pas :

- Les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport de Brest,
- Les boissons,
- Toutes les dépenses à caractère personnel,
- Le surcôt pour chambre individuelle : 270 €.

Conseils

- Être en condition physique suffisante pour rester debout, marcher pour accéder aux sites, monter et descendre du car plusieurs fois par jour...

- Avoir une photocopie de vos ordonnances médicales et de votre passeport en cours de validité dans votre valise.

- Nous vous remercions de nous indiquer tout régime spécial à faire respecter par nos fournisseurs pendant le pèlerinage (exemple : régime sans gluten, sans condiments, etc...).

Formalité de police

Chaque pèlerin doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, au moins valable 150 jours après la date d'entrée dans le pays.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI** portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité, et si les autorités turques ont accepté cette prorogation. Des dysfonctionnements ont en effet été constatés à l'entrée et à la sortie du territoire turc

Merci de joindre impérativement une photocopie de votre passeport ou de votre CNI à votre inscription
Vous devrez justifier de cette pièce d'identité durant tout le pèlerinage.

Chambre individuelle

Les hébergements nous accordent généralement que 10 % du groupe en chambre seule. Nous nous efforçons d'en obtenir autant que souhaité. Ce n'est pas toujours possible. Dans ce cas, la répartition en chambres à 2 lits s'impose. Nous en parlerons au cours de la réunion préparatoire.

Chambre individuelle forcée

En fonction du nombre de participants, certains de nos pèlerins se trouvent parfois en chambre seule alors que cela n'était pas désiré. Cela peut être une désagréable surprise car il faut alors payer un supplément chambre individuelle. La répartition financière se fera de la manière suivante : 1/3 pèlerin, 1/3 service des pèlerinages, 1/3 agence BIPEL.

Le service garantie annulation

Parce que nous savons qu'un pèlerin, contraint d'annuler son pèlerinage, est suffisamment peiné de ne pouvoir partir, nous lui offrons la possibilité de ne pas être pénalisé financièrement ! Ce service encourage l'inscription avec l'assurance d'une couverture en cas d'annulation

a) Qu'est-ce que la Garantie Annulation BIPEL ?

Pour toute annulation liée à un problème de santé (y compris les épidémies ou pandémies, telle la Covid-19...) et autre **cas de force majeure**, nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à retenir uniquement une franchise de 160 € de frais d'inscription par personne (80 € pour BIPEL et 80 € pour le Service des pèlerinages), de l'inscription jusqu'au jour du départ.

Important : Les maladies antérieures à la date d'inscription sont également couvertes par notre Garantie Annulation.

b) Quels sont les évènements générateurs du service « Garantie Annulation »

• **Problème de santé**

En cas de maladie (réelle et sérieuse), pandémie COVID-19, accident ou décès :

- De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait et de la personne vous accompagnant.
- De vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint et/ou ceux de la personne vous accompagnant.
- De vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles.

- **Refus d'embarquement**

Suite à une prise de température du voyageur bénéficiaire de la garantie annulation, à son arrivée à l'aéroport. Attention, **les frais de retour au domicile restent à la charge du pèlerin.**

- **Événement aléatoire ou cas de force majeure**

Événement aléatoire quel qu'il soit constituant un obstacle immédiat, réel et sérieux, empêchant votre départ et/ou l'exercice des activités prévues pendant votre séjour. Par événement aléatoire, on entend toute circonstance soudaine, imprévisible et indépendante de la volonté du voyageur bénéficiaire de la garantie annulation, justifiant l'annulation du voyage (exemple en cas d'incendie ou de dégâts des eaux...). L'événement aléatoire doit avoir un lien de causalité direct avec l'impossibilité de partir et obligeant ainsi la personne à rester sur place.

Les événements ci-après, sans que cette liste soit limitative, sont assimilés à des cas de force majeure : en cas d'émeute, d'attentat ou d'un acte de terrorisme ou en cas de catastrophe naturelle survenant à l'étranger, dans un rayon de 100 km de votre lieu de villégiature dans la ou les villes de destination ou de séjour. La garantie vous est acquise en cas d'émeute, d'attentat ou d'acte de terrorisme ou en cas de catastrophe naturelle lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- L'événement a entraîné des dommages matériels et corporels dans la ou les villes de destination ou de séjour.
- Le ministère des Affaires étrangères français déconseille les déplacements vers la ou les villes de destination ou de séjour.
- L'impossibilité pour l'organisme ou l'intermédiaire habilité de votre voyage de vous proposer un autre lieu de destination ou de séjour de substitution.
- La date de votre départ est prévue moins de 30 jours après la date de survenance de l'événement.

Aucun événement similaire ne s'est produit dans la ou les villes de destination ou de séjour, dans les 30 jours précédant la réservation de votre forfait.

c) Exclusions de la garantie annulation

La Garantie Annulation s'applique pour les motifs énumérés ci-dessus au paragraphe a) et b), à l'exclusion de tout autre.

En outre, la garantie annulation exclu la non-présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage, pour quelque cause que ce soit, la non-présentation des documents indispensables au séjour (tels que passeport, carte d'identité, visa, titres de transport, Test PCR ou antigénique négatif (selon consignes du pays visité), certificat de vaccination...), pour quelque cause que ce soit, qui empêcherait son embarquement. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Sauf en cas de vol dans les 48 heures précédant le départ du passeport ou de la carte d'identité.

D'autre part, les frais de démarches d'obtention des documents de voyages (formalité de police ou sanitaire) restent à la charge de chaque voyageur et ne seront pas remboursés.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

d) Que faire en cas d'annulation ?

Contacts :

- Le service diocésain aux horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 (en dehors de ces horaires, merci de nous laisser un message sur le répondeur) au 02 98 64 58 61 et / ou par mail à l'adresse suivante : peles29@diocese-quimper.fr
- Ou Agence BIPEL au 02 99 30 58 28 et / ou par mail à l'adresse suivante : bipel@bipel.com.

Si l'annulation intervient le week-end ou un jour férié précédant la date de départ, nous vous remercions de composer le numéro de téléphone d'urgence : 06 60 74 77 65.

Pour être remboursé, il est obligatoire de nous contacter dès que vous êtes informés de l'annulation ! Un courrier devra suivre, et les documents suivants nous être envoyés, dans les 8 jours suivants la date de l'annulation, pour prétendre au remboursement :

- La copie du bulletin d'inscription de la personne,
- La copie des versements effectués,
- La copie du courrier d'annulation,
- Le justificatif de cette annulation (certificat médical, constat et/ou attestation de l'assureur...)

Le règlement du litige se fera, dans la mesure du possible, dans le mois suivant la réception des documents mentionnés ci-dessus.

e) Quels sont les frais d'annulation ?

Pour les cas de force majeure, sur présentation des documents ci-dessus, et après étude du dossier, nous nous engageons à ne retenir que des frais d'inscription d'un montant de 160 € par personne de l'inscription jusqu'au jour du départ.

Attention : pour les destinations exigeant un visa à l'entrée, si les démarches d'obtention ont déjà été engagées, les frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Pour toute personne ne fournissant pas les documents et/ou dont les conditions d'annulation ne rentrant pas dans les cas de force majeure, les versements effectués par le pèlerin pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date d'annulation :

- Jusqu'à 31 jours du départ : 160 € frais inscription et facturation des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...),
- Entre 30 et 21 jours avant le départ, 25% du montant total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours avant le départ, 75% du montant total du voyage,
- A moins de 2 jours avant le départ, 90% du montant total du voyage,
- Le jour du départ, 100% du montant total du voyage.

Attention : si vous décidez de conserver la place d'avion de la personne qui annule, et que finalement personne ne peut la remplacer, vous devrez vous acquitter des frais d'annulation de la compagnie, à la date de l'annulation

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Les billets d'avion sont émis 15 jours avant le départ. Tout billet émis est non remboursable, non modifiable. De même le montant de la surcharge transporteur, appliquée le jour de l'émission, n'est pas remboursable.

Les prix

Les prix peuvent être soumis à modification dans les cas suivants :

- fluctuation des taux de change, des taxes et/ou d'augmentation des tarifs des transports,
- et/ou en fonction du nombre définitif de participants...

Les prix définitifs sont calculés au plus tard à 35 jours du départ.

Transmission des noms

Transmission des noms/prénoms à la compagnie aérienne au plus tard à 35 jours du départ. Attention : les orthographes des noms/prénoms doivent correspondre fidèlement à ce qui figure sur les pièces d'identité emportées par les voyageurs.

Bagages

Une pièce de bagage de 23 kg en soute est autorisée en soute et un bagage de 8 kg en cabine.

Responsabilités

La responsabilité des compagnies aériennes participant au voyage – ainsi que celles des représentants, agents ou employés de celle-ci – est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement comme précisé dans leurs conditions de transport.

Responsabilités de l'agence

Pour raisons politiques, militaires, guerres, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et/ou pour la sécurité des voyageurs, l'agence se réserve le droit à tout moment d'annuler le voyage, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

En cas d'annulation ou d'interruption, les participants seront remboursés :

Avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts, avec un minimum de 160 € par personne, retenu à titre compensatoire d'une partie des frais d'organisation,

Au cours du voyage : au prorata du nombre de jours de voyage.

Faits de grèves

Aucune compagnie d'assurance ne couvrant les frais occasionnés par une grève éventuelle, ceux-ci restent à la charge exclusive du passager. Ils lui sont facturés sur justification d'un relevé par l'agence.

Autres conditions

L'agence ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaut d'enregistrement du participant sur le lieu du départ de voyage occasionné par un retard de pré acheminement aérien, terrestre ou ferroviaire, même si ce retard résulte d'un fait de grève, de force majeure ou de cas fortuit.

En cas de non présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage et en cas de non présentation des documents de voyage (passeport, visa, carte d'identité...) nécessaires à la réalisation du voyage – causes qui empêcheront son enregistrement - le client ne peut prétendre à aucune indemnité.



Service des pèlerinages

Église catholique en Finistère

IM029110034

